

d'autres *partisans de la mixité* en raison de son caractère stigmatisant et pour sa participation à la construction du « *problème musulman* » (Hajjat & Mohammed, 2016).

III. Une nébuleuse d'acteurs portant un discours sur l'impérative *mixité sociale* pour faire du commun

D'autres acteurs influents promeuvent la *mixité sociale à l'école*. Plus isolés par la teneur de leur discours ou par leur absence de relations avec d'autres *partisans de la mixité sociale*, je les regroupe au sein d'une nébuleuse qui met en lumière la diversité des positions qui caractérise les *partisans de la mixité sociale*. En effet, un important nombre d'acteurs se présentent comme favorables à la *mixité sociale* : des élus, des think tanks, des associations, des professionnels et leurs organisations syndicales. À côté de la fondation Jean-Jaurès (voir II. C.), des think tanks ont occasionnellement développé un discours au sujet de la *mixité sociale* comme moyen d'action dans des rapports, comme L'Institut Montaigne dans ses rapports sur les « *quartiers pauvres* » (El Karoui, 2020 ; Institut Montaigne, 2022) ou la fondation Terranova qui a porté des propositions en 2014 dans deux rapports (Fondation Terra Nova, 2014a, 2014b) co-écrits par Jean-Pierre Obin (voir II.A). Des élus portent le sujet au sein du Parlement ou dans le champ médiatique comme le sénateur Pierre Ouzoulias (voir aussi chapitre 8), des élus LREM et PS.

Dans cette nébuleuse, quelques acteurs font de la *mixité sociale à l'école* un objectif important, voire l'objet unique de leur militantisme. La plupart d'entre eux ont suivi les expérimentations de 2015 et leurs effets. À la différence du réseau *mixité et expérimentations*, ils n'ont pas de rôle dans ces expérimentations et ils attribuent à la *mixité sociale* la capacité de résoudre les problèmes de la société française et la capacité de l'école à (bien) faire nation. Dans cette nébuleuse, certains acteurs portent un discours subversif et ambitieux. C'est le cas de l'association No Ghetto (A). En parallèle, d'autres acteurs comme Najat Vallaud-Belkacem ou le Cnal (Comité national d'action laïque) développent un discours sur la *mixité sociale à l'école* et relient parfois celui-ci avec d'autres combats (B). Ces nombreux acteurs forment une nébuleuse dans la mesure où il est difficile d'établir des points de convergence concrets ou des relations communes qu'ils entretiennent (C).

A. No Ghetto¹¹⁰⁰ : une association qui milite pour légiférer sur la mixité sociale et d'origine

L'association No Ghetto est récemment devenue une association influente sur la production du discours en faveur de la *mixité sociale et d'origine* dans les établissements scolaires. Ces membres militent pour légiférer en la matière. Cette association a vu le jour avec l'opposition d'un groupe de parents d'élèves à la construction d'un nouveau collège dans la métropole de Lyon¹¹⁰¹. Ce dernier doit être construit entre deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : celui de l'Arsenal – Carnot-Parmentier à Saint-Fons, celui des Minguettes – Clochettes qui s'étend sur Vénissieux et Saint-Fons¹¹⁰². Au regard de la localisation envisagée, il ne faisait alors aucun doute pour les parents que son avenir est tracé. Ce nouveau collège, qui n'a pas encore vu le jour, sera un « *collège-ghetto* »¹¹⁰³, ce qu'ils veulent à tout prix l'éviter. De cet engagement initial contre un nouveau collège-ghetto découle le militantisme, qui n'est plus seulement local, de l'association contre la ségrégation scolaire (1). Cette association se démarque par une stratégie ambitieuse pour modifier la loi (2) et un discours percutant et favorable à la prise en compte de la mixité d'origine qu'ils jugent essentielle à la cohésion nationale (3).

1) Un conflit local utilisé comme tremplin vers une audience nationale.

Initialement engagé dans l'opposition à la construction de ce collège sur la parcelle identifiée par la métropole de Lyon, le groupe de parents s'est constitué avec un statut associatif déposé en avril 2019¹¹⁰⁴. Depuis, l'association a largement dépassé le cadre des interventions au niveau local jusqu'à devenir un partisan majeur de la *mixité sociale* à partir de 2020. Fin 2020, l'association publie une tribune dans le *Journal du dimanche* signée par Khady Rebutzi (présidente de l'association), Fazia Ouatah (trésorière) et Farid Ben Moussa (secrétaire)¹¹⁰⁵. Cette tribune est suivie d'un article dans le journal régional *le Progrès*¹¹⁰⁶. Rapidement, l'association est identifiée par la sphère journalistique. Les membres multiplient les tribunes (*Médiacités*, *Le Monde* par deux

¹¹⁰⁰ Entretien avec No Ghetto, Farid Ben Moussa, secrétaire de l'association, et Pierre Obrecht, membre de l'association, le 23/12/2020. Dans les suites de cet entretien, des contacts réguliers ont été entretenus avec ces membres jusqu'à la fin d'année 2022.

¹¹⁰¹ La métropole de Lyon dispose d'un statut particulier. Sur son territoire regroupant 59 communes, elle exerce les compétences des conseils départementaux.

¹¹⁰² Entretien avec No Ghetto, Farid Ben Moussa, secrétaire de l'association, et Pierre Obrecht, membre de l'association, le 23/12/2020.

¹¹⁰³ *Ibid.*

¹¹⁰⁴ Les statuts de l'association sont rendus accessibles sur le site internet de l'association.

¹¹⁰⁵ Rebutzi K., Ouatah F. et Ben Moussa F., « Contre le séparatisme, la mixité sociale dans les collèges », *Le Journal du Dimanche*, le 13/12/2020.

¹¹⁰⁶ Madaoui-Terneaud S., « No Ghetto, l'association qui lutte pour la mixité sociale », *Le Progrès*, le 14/12/2020.

fois¹¹⁰⁷), apparaissent dans des articles (*L'Obs*, *l'Express*, *le Progrès*, *Libération*¹¹⁰⁸) et dans des reportages d'émissions de télévision (*C Politique* sur France 5¹¹⁰⁹).

Dans le même temps, l'association entreprend des démarches pour agir en faveur d'une modification de la loi (voir 2). À cette occasion, elle développe son réseau et rencontre le président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale ainsi qu'une dizaine de députés, principalement issue de la frange gauche du parti LREM, pour faire avancer des propositions d'amendements à la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (voir A.2)¹¹¹⁰. L'association réussit également à rencontrer des membres du cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la secrétaire d'État, Nathalie Élimas¹¹¹¹. Enfin, la trésorière de l'association est intervenue lors de la table ronde *La mixité sociale et d'origine à l'école* de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale du 9 juin 2021¹¹¹². En plus d'une légitimité institutionnelle, l'association cherche à développer sa légitimité scientifique. Les membres entretiennent des relations avec des chercheurs et des doctorants. Ils n'hésitent pas à les contacter pour obtenir des conseils en vue d'élaborer des projets comme ce fût le cas pour tenter infructueusement de « *produire une application qui permettrait de définir une nouvelle sectorisation des collèges en améliorant leur mixité sociale et d'origine* »¹¹¹³ avec l'aide de *Data for Good*¹¹¹⁴. Ils interviennent également lors d'événements syndicaux pour présenter les enjeux de la mixité à l'école ou organisent eux-mêmes des événements¹¹¹⁵.

L'institutionnalisation de la lutte pour la *mixité sociale et d'origine* que porte l'association fait écho à un militantisme local qui s'est matérialisé aux élections municipales de 2020 à Vénissieux.

¹¹⁰⁷ Association No Ghetto, « Contre le séparatisme, exigeons plus de mixité dans les collèges ! », *Médiacités*, le 07/01/2021, modifié le 22/11/2022 ; Ben Moussa F., Ouatah F. et Rebuzzi K., « Tant qu'il ne sera pas possible de mesurer la mixité d'origine d'un collège, les pouvoirs publics resteront impuissants », *le Monde*, le 25/01/2022 ; association No Ghetto !, « Il faut graver dans le marbre législatif un objectif de mixité sociale et d'origine dans les collèges », *le Monde*, le 03/01/2023.

¹¹⁰⁸ Le Guellec G., « La grande fracture scolaire », *l'Obs*, le 26/08/2021 ; Hirou A., « Association No Ghetto: "Il faut plus de mixité sociale, mais aussi d'origine, dans les collèges" », *l'Express*, le 05/03/2021 ; Gallet C., « Mixité sociale : à Vénissieux, No Ghetto poursuit son lobbying », *le Progrès*, le 16/02/2021 ; Szeftel E., « "La lutte contre les ghettos devrait être une grande cause nationale" », *Libération*, le 17/12/2021.

¹¹⁰⁹ Émission « C politique », France 5, 7 février 2021.

¹¹¹⁰ Échanges avec des membres de l'association No Ghetto (2020-2022), blog de l'association <https://no-ghetto.fr/index.php/blog/>

¹¹¹¹ *Ibid.*

¹¹¹² Table ronde *La mixité sociale et d'origine à l'école*, le 09/06/2021, commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

¹¹¹³ Échanges avec des membres de l'association No Ghetto (2020-2022) ; blog de l'association <https://no-ghetto.fr/index.php/2021/03/02/data-for-good-no-ghetto-un-projet/#more-466> [consulté le 17/05/2023].

¹¹¹⁴ *Data for Good* est une association de bénévoles de la « *tech* » qui accompagnent des projets « *sur des thématiques sociales, sociétales et environnementales* » comme ils le décrivent. Site internet de Data for Good. <https://dataforgood.notion.site/> [Consulté le 17/05/2023]

¹¹¹⁵ Le 31 mai 2023, l'association a organisé une table ronde pour laquelle elle a invité le doctorant de sociologie Hugo Botton.

Khady Rebuzzi, Fazia Ouatah et Farid Ben Moussa étaient tous les trois présents sur la liste du candidat Yves Blein¹¹¹⁶. Yves Blein fut député (2012-2022) élu sous l'étiquette du parti du président de la République de 2017 à 2022. C'est durant la campagne municipale que les trois fondateurs de l'association se rapprochent de Pierre Obrecht, collaborateur du député. Avec cette expérience des institutions et de leur fonctionnement, l'association dispose d'une certaine influence et a réussi à interpellier des parlementaires et le ministère. L'association essaye également de tisser des liens avec divers acteurs sans que l'on ne puisse véritablement parler de réseau. Rencontrés en 2020 pour la première fois, les membres de l'association évitaient d'afficher trop ouvertement leur soutien à des personnalités. Depuis, leur stratégie a évolué. Ils n'hésitent pas à faire l'apologie de leur entretien avec Najat-Vallaud Belkacem sur leur blog¹¹¹⁷. Questionné sur le réseau de l'association en juin 2022, P. Obrecht reconnaît des tensions entre les différentes positions des acteurs porteurs de discours sur la mixité¹¹¹⁸. Néanmoins, l'association essaye de dialoguer avec de nombreux acteurs, malgré des désaccords de membres de l'association avec les convictions de certains de leurs interlocuteurs¹¹¹⁹ aux casquettes et positionnements variés :

- Des collectifs comme Territoires vivants de la République (voir chapitre 4), Apprendre ensemble (voir I) ;
- Des élus comme Najat Vallaud-Belkacem (voir III.B.1.), Olivier Klein (voir I), Saïd Ahamada (député LREM de 2017 à 2022, chargé par le Premier ministre d'une mission sur l'égalité des chances) ;
- Des institutionnels comme l'Observatoire de la laïcité (voir Chapitre 8), Jean Paul Delahaye (ancien IGEN, voir III.B.2.) ;
- Et aussi des personnalités comme Rachel Kahn (lauréate du Prix de la laïcité du CLR en 2021).

2) Les tentatives infructueuses de changer la loi avec le soutien de députés LREM

« *Changer la loi* » est le leitmotiv de l'association¹¹²⁰. À plusieurs reprises, les membres ont tenté de le concrétiser par la voie parlementaire pour dépasser le caractère uniquement incitatif des mesures en faveur de la mixité sociale à l'école. Leur objectif est de soumettre le découpage des secteurs scolaires à des critères de mixité. Pour les membres de l'association, c'est un moyen d'agir rapidement contrairement aux politiques du logement qui interviendront obligatoirement sur le très

¹¹¹⁶ Résultats du 1^{er} tour des élections municipales de 2020. Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, mai 2020.

¹¹¹⁷ « En visio avec Najat », site internet de l'association. <https://no-ghetto.fr/index.php/2022/03/31/en-visio-avec-najat/> [Consulté le 30/05/2023]

¹¹¹⁸ Échanges avec des membres de l'association No Ghetto (2020-2022), le 28 juin 2022

¹¹¹⁹ *Ibid.*

¹¹²⁰ Association No Ghetto !, « Il faut graver dans le marbre législatif un objectif de mixité sociale et d'origine dans les collèges », *le Monde*, le 03/01/2023.

long terme¹¹²¹ et qui ne garantissent pas non plus la mixité. Dès 2020, l'ambition de l'association allait bien au-delà de la simple obtention de la construction du collège à un autre emplacement. Lors de notre entretien en décembre 2020, Farid Ben Moussa et Pierre Obrecht parlent de l'ambition de porter la lutte au niveau national¹¹²². Ils se sont rendu compte que leur combat contre l'installation d'un collège ghetto ne se pose pas que chez eux. Il faudrait donc changer la loi pour y mettre fin¹¹²³.

D'un point de vue tactique, l'association a essayé de changer la loi en recueillant des soutiens parmi les députés de la majorité. Ainsi, No Ghetto a tissé des liens avec des députés LREM partisans de la *mixité sociale à l'école* comme Cathy Racon-Bouzon¹¹²⁴, Anne-Christine Lang¹¹²⁵ ou Fiona Lazaar¹¹²⁶ et Sylvie Charrière¹¹²⁷. Cette dernière a été une actrice favorable à la *mixité sociale à l'école* durant ses mandats de députée LREM de 2017 à 2022 et de présidente du Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives de 2019 à 2022. Comme plusieurs autres députées, elle a participé à des propositions de loi ou d'amendements appuyées par No Ghetto pour favoriser la *mixité sociale à l'école* en légiférant. Cette tentative de légiférer a spécifiquement eu lieu durant les débats parlementaires sur la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (voir chapitre 8). Des députés ont alors proposé des amendements pour la prise en compte de la mixité alors même que le mot était inexistant dans le texte initial¹¹²⁸. Pour les députés et l'association, il s'agissait alors de faire passer des amendements et de faire évoluer l'orientation de la loi afin de promouvoir l'objectif de *mixité sociale*. En définitive, les articles 58 à 60 de la loi comprennent le terme de « mixité sociale ». Cependant, l'association n'estime pas avoir réussi à imposer de mesures en la matière. De toute manière, l'association voulait surtout porter au débat entre parlementaires les questions de production et de communication d'indicateurs sur la mixité dans les établissements scolaires¹¹²⁹. De son côté, la députée Sylvie Charrière estimait de toute façon ces propositions insuffisantes. Ancienne principale de collège en REP+ ayant exercé à Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis¹¹³⁰, elle considère qu'il faut surtout agir en matière de politique du logement, sans quoi les opérations de mixité sociale à l'école sont de trop faible ampleur et peu

¹¹²¹ Entretien avec No Ghetto, Farid Ben Moussa, secrétaire de l'association, et Pierre Obrecht, membre de l'association, le 23/12/2020.

¹¹²² *Ibid.*

¹¹²³ *Ibid.*

¹¹²⁴ Racon-Bouzon C., « École : développer la mixité scolaire, c'est construire une société plus apaisée », *Huffpost*, le 28/05/2021.

¹¹²⁵ Lang A.-C., « La mixité sociale au collège est essentielle pour construire la société que nous défendons », *Huffpost*, le 29/11/2016.

¹¹²⁶ Lesay J. D., « Mixité sociale à l'école : les collectivités visées par une proposition de loi », *Localtis* (Banque des territoires), le 13/07/2021.

¹¹²⁷ Entretien avec S. Charrière, députée LREM de la 8^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis (2017-2022) et présidente du Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives de 2019 à 2022, le 23/03/2021.

¹¹²⁸ *Ibid.*

¹¹²⁹ Échanges avec des membres de l'association No Ghetto (2020-2022).

¹¹³⁰ *Ibid.*

effectives avec les départs vers le privé. Sa remarque renvoie alors à la question de la territorialisation des politiques de *mixité sociale* et de leur complémentarité avec d'autres politiques (voir chapitre 8).

L'action de *No ghetto* et sa recherche de soutien parmi les parlementaires ont fait émerger la question de la communication des indicateurs¹¹³¹, mais aussi d'extension d'expérimentations et d'ajouts de responsabilité pour les collectivités territoriales¹¹³². En ce qui concerne le développement d'une stratégie pour une politique de *mixité sociale à l'école*, l'association se démarque nettement des stratégies d'incitation et de démonstration des méthodes du réseau *mixité et expérimentations* ou encore de l'unique stratégie discursive du groupe *mixité défaillante*.

3) No Ghetto, une stratégie au service d'un discours percutant et assumé

En plus de sa stratégie pour légiférer, l'association possède une influence qui s'explique par la teneur de son discours. Sur la forme, l'association déploie une communication incisive. Elle n'hésite jamais à interpeller directement les responsables de la Métropole de Lyon ou des (anciens) ministres sur les réseaux sociaux, et à rendre visibles ses interventions. Concrètement, No Ghetto utilise les réseaux sociaux, X (Twitter) principalement, pour interpeller des personnalités ou des institutions et les inciter à réagir sur un sujet ou tout simplement obtenir des rendez-vous. Un des membres du cabinet de Jean-Michel Blanquer qualifie ainsi l'association de « *très habile en termes de médiatisation* »¹¹³³. En réalité, le fond du message de l'association divise.

Les membres insistent sur leur engagement militant pour une *mixité sociale et d'origine*. Conscients des inquiétudes que peuvent soulever leurs évocations d'une composante « *ethno-raciale* » de la ségrégation en France¹¹³⁴, les membres de l'association veillent à interpeller dans les règles. Ainsi, pour légitimer leur message, les membres de l'association s'appuient sur des éléments de discours d'Emmanuel Macron. Ils citent notamment un passage (voir verbatim ci-dessous) de son discours sur la lutte contre les séparatismes prononcé le 2 novembre 2020 aux Mureaux. En utilisant la même expression que le président de la République, c'est-à-dire « *origine* », le message de l'association suspend certaines critiques.

« Nous avons nous-mêmes construit notre propre séparatisme. C'est celui de nos quartiers, c'est la ghettoïsation [...]. Nous avons concentré les populations souvent en fonction de leurs

¹¹³¹ Par exemple la proposition d'amendement n° 2389 à la loi respect des principes de la République, 28/01/2021.

¹¹³² Proposition de loi visant à sceller le pacte républicain en renforçant l'égalité des chances, n° 4296, Fiona Lazaar, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 29 juin 2021.

¹¹³³ M. Blugeon. Entretien avec R. Senghor, conseiller spécial du MENJS, et M. Blugeon, directeur de cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, le 18/10/2021.

¹¹³⁴ Entretien avec No Ghetto, Farid Ben Moussa, secrétaire de l'association, et Pierre Obrecht, membre de l'association, le 23/12/2020.

origines [je souligne], de leurs milieux sociaux. Nous avons concentré les difficultés éducatives et économiques dans certains quartiers de la République. » E. Macron¹¹³⁵

Les membres de l'association ne souhaitent pas revenir sur cette partie de leur engagement militant. Au contraire, il s'agit d'un élément essentiel expliquant le problème de la ségrégation (scolaire) en France selon eux. Ils revendiquent vivre la ségrégation et avoir le droit de la dénoncer¹¹³⁶. Pour eux, cette ségrégation n'est objectivement pas que sociale : « *Je vois les sorties des écoles où il y a que des noirs et des Arabes, s'il y a un petit blond dans la classe c'est parce que c'est un Albanais* »¹¹³⁷. C'est pourquoi les membres de l'association estiment qu'il faut établir une politique de *mixité sociale et d'origine*. Pour ce faire, ils proposent une analyse d'indicateurs sur les origines, comme la nationalité ou le lieu de naissance des parents et grands-parents des élèves, afin de mieux rendre compte de la ségrégation. Les membres de l'association veillent à proposer un indicateur qui prend en compte des données déjà collectées sur les élèves (nationalités), permettant d'éviter la constitution de statistiques dites ethniques, comme l'illustre l'intervention de la trésorière Fazia Ouatah à l'Assemblée nationale¹¹³⁸. En effet, l'association est consciente que les statistiques dites ethniques constituent un sujet clivant. L'association semble pouvoir trouver certains soutiens, par exemple des députés comme S. Charrière. Cette dernière partage les inquiétudes de No Ghetto sur les carences des indicateurs sociaux pour identifier le profil des établissements et la ségrégation (verbatim ci-dessous). Lors de notre entretien, elle utilise plutôt « *ghettoïsation* »¹¹³⁹.

« Pour moi on a un gros sujet d'indicateur. Comme on n'autorise pas les statistiques ethniques, on est plus axé sur les catégories socio-professionnelles des familles ou les revenus médians. Pour moi, ça ne suffit pas, car après on a toutes les problématiques de la représentation – je ne dirais pas par rapport à la langue, mais par rapport aussi à... je ne dirais pas non plus la volonté de s'intégrer, ce n'est pas encore ça, mais je pense que l'on ne va pas assez loin dans la catégorisation des établissements scolaires. » S. Charrière¹¹⁴⁰

À l'inverse, d'autres acteurs s'opposent à la position de l'association. Par exemple, parmi les partisans de la mixité à l'école, des acteurs du groupe *mixité défailante* (voir II) estiment que la classe sociale est un indicateur suffisant pour remédier au manque de mixité (y compris raciale, culturelle, etc.) qu'ils dénoncent. Malgré les précautions prises par l'association, sa position est

¹¹³⁵ Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la lutte contre les séparatismes, Les Mureaux, le 2 octobre 2020, vie-publique.fr.

¹¹³⁶ Entretien avec No Ghetto, Farid Ben Moussa, secrétaire de l'association, et Pierre Obrecht, membre de l'association, le 23/12/2020.

¹¹³⁷ Farid Ben moussa, *Ibid.*

¹¹³⁸ Table ronde *La mixité sociale et d'origine à l'école*, le 09/06/2021, commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

¹¹³⁹ Entretien avec S. Charrière, députée LREM de la 8^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis (2017-2022) et présidente du Comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives de 2019 à 2022, le 23/03/2021.

¹¹⁴⁰ *Ibid.*

désapprouvée par des membres du cabinet du ministre Jean-Michel Blanquer. Interrogé sur sa rencontre avec l'association, M. Blugeon, directeur de cabinet de Madame Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, rappelle la ligne rouge à ne pas dépasser (verbatim ci-dessous). Ici, il s'oppose à la distinction des élèves selon leurs origines, tout comme le font des acteurs du groupe *mixité défailante* (voir II).

« Il y a qu'un point dur pour moi à ne pas passer : c'est qu'interroger sur leur origine les élèves pour ensuite les répartir, c'est juste impossible. En tout cas, pour nous, ce n'est pas possible. Ce point-là, c'est le point dur. [...] Une fois encore, c'est la cause qu'il faut traiter. On ne va pas faire payer des gamins d'être algériens, espagnols ou turcs. » M. Blugeon¹¹⁴¹

Parmi les *partisans de la mixité sociale*, No ghetto se démarque avec sa stratégie de communication et de recherche d'appui ciblée. De plus, l'association se distingue par sa proposition qui souligne les divergences de points de vue sur les raisons et les manières de porter une politique de *mixité sociale à l'école*.

B. Des acteurs individuels, non isolés, aux profils militants hétéroclites

Ainsi, entre *partisans de la mixité sociale à l'école*, une importante diversité de représentations de la *mixité sociale* existe. Des acteurs affiliés au groupe *mixité défailante* regrettent la frilosité d'acteurs du réseau *mixité et expérimentations* ou désapprouvent des propositions de *No Ghetto*, qui en retour, se désolidarise du discours du groupe *mixité défailante*. De fait, les acteurs favorables à la *mixité sociale à l'école* ont des profils variés. Au sein de la nébuleuse, on trouve un ensemble hétéroclite d'acteurs parmi lesquels on peut citer Najat Vallaud-Belkacem (1) et le Cnal (Comité national d'action laïque) (2) qui portent des discours et ont choisi des stratégies divergentes pour porter la question de la *mixité sociale à l'école*.

1) Najat Vallaud-Belkacem¹¹⁴² : la poursuite de 2015 comme maître-mot

L'ancienne ministre de l'Éducation nationale (août 2014 à mai 2017) n'a pas renoncé à l'un de ses principaux objectifs en tant que ministre. Après son départ, elle a continué de s'exprimer à propos de la *mixité sociale à l'école* à travers des tribunes ou des interviews¹¹⁴³ en soutenant une politique de *mixité sociale à l'école* et en faisant la promotion des expérimentations qu'elle avait

¹¹⁴¹ M. Blugeon. Entretien avec R. Senghor, conseiller spécial du MENJS, et M. Blugeon, directeur de cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, le 18/10/2021.

¹¹⁴² Entretien avec N. Vallaud-Belkacem, ancienne ministre de l'Éducation nationale (2014-2017), le 11/07/2023.

¹¹⁴³ Jarraud F. (propos recueillis par), « L'École d'après : Najat Vallaud-Belkacem : La mixité scolaire et l'égalité des chances doivent redevenir des sujets prioritaires », *le Café pédagogique*, le 16/04/2020 ; Vallaud-Belkacem N., « Najat Vallaud-Belkacem : « Dans le combat pour la laïcité, ce n'est pas l'école qui a failli, mais bien ce qui l'entoure » », *le Monde*, le 02/11/2020 ; Vallaud-Belkacem N., « La mixité sociale dans les collèges, un objectif réaliste et mobilisateur », *Libération*, le 05/03/2021 ; Ben Hamouda L. (propos recueillis par), « Najat Vallaud Belkacem : « J'avais affronté et géré les résistances, il suffisait de poursuivre sur la lancée » », *le Café pédagogique*, le 12/05/2023.